



HAL
open science

Ethique, solidarité et économie mondialisée

Jacques Fontanel

► **To cite this version:**

Jacques Fontanel. Ethique, solidarité et économie mondialisée. Questions d'éthique, L'Harmattan, 2007. hal-02864985

HAL Id: hal-02864985

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-02864985>

Submitted on 11 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ETHIQUE, SOLIDARITES ET ECONOMIE MONDIALISEE

Jacques Fontanel

In

Questions d'éthique
Jacques Fontanel éditeur,
L'Harmattan
Paris, 2007

Les ONG se développent et défendent une perception humaniste du monde du travail, laquelle est négligée par les économies de marché. Elles luttent pour une meilleure intégration de tous et contre la précarité croissante. Enfin, les solidarités sociales font l'objet d'un fort soutien de ces associations qui proposent de nouvelles formes d'organisation solidaire.

NGOs are developing and defending a humanistic perception of the world of work, which is neglected by market economies. They are fighting for better integration of all and against growing precariousness. Finally, social solidarity is strongly supported by these associations, which propose new forms of solidarity organisation.

Mots clés : ONG, solidarité, précarité, organisations solidaires
NGO, solidarity, precariousness, solidarity organization

Durant ces cinquante dernières années, le PIB mondial est passé de 3 000 à 40 000 milliards de dollars. Le volume quotidien des transactions sur le marché des changes a été multiplié par 100 et l'investissement direct à l'étranger a crû de 700%, principalement en faveur des pays développés, même si la tendance semble s'inverser depuis le début du XXI^e siècle. Cependant, les quantités économiques ne sont pas toujours représentatives du seuil véritable de la pauvreté, laquelle reste un phénomène mondial d'importance. Keynes a démontré que la crise des années 1930 était une crise d'abondance, mais que faute d'apprendre à jouir et modelé pour la simple survie, le système était entré en dépression nerveuse universelle. Il avait mis en évidence, en son temps, la nécessité d'une action collective mondiale¹. Cependant, il n'appelait pas de ses vœux une globalisation sans frontière, sans doute à cause de son caractère incertain dans le temps. D'ailleurs, la globalisation n'est pas, et n'a jamais été globale. Il est donc intéressant de se préoccuper des organismes capables de développer une mondialisation plus solidaire.

¹ Stiglitz J.E. (2002), *La grande désillusion*, Fayard, Paris, p. 256.

I. LE CONSTAT D'UNE MONDIALISATION NÉGLIGENTE DES SOLIDARITÉS

La concurrence n'est pas la guerre économique, elle appelle à concourir, c'est-à-dire courir ensemble, plutôt que lutter les uns contre les autres. Il n'en reste pas moins vrai que tout être prétendant échapper à la vitesse, à la course à la productivité et à la rivalité est considéré comme un dangereux marginal vivant en parasite sur le dos de la société. La mondialisation n'est certes pas un phénomène nouveau, mais celle d'aujourd'hui se distingue des autres par le rétrécissement des distances et des délais, par la suppression des barrières et par l'approfondissement des relations entre les hommes. Cependant, si la mondialisation offre des perspectives majeures de progrès à l'humanité, il lui faut d'abord améliorer les moyens de sa « gouvernance ». « Il faut mettre la mondialisation au service des individus et non pas seulement des profits »². Si les marchés sont un gage d'efficacité, ils ne produisent pas pour autant l'équité, ni l'expression de biens collectifs menacés par les pressions budgétaires et la prise en compte très insuffisante du monde non-marchand (et notamment l'environnement).

Pour le PNUD, la mondialisation se doit de :

- Défendre l'éthique, c'est-à-dire engager un combat contre les atteintes aux droits de l'homme,
- Promouvoir l'équité par l'atténuation des disparités nationales et internationales,
- Soutenir un développement économique conduisant au recul de la pauvreté et de la misère et favoriser l'intégration par le refus de l'exclusion et de la marginalité,
- Assurer la sécurité des hommes par la réduction de l'instabilité du système et le respect des règles collectives,
- Proposer un monde viable, par une lutte concertée pour la conservation de l'environnement.

Or, les résultats obtenus par la mondialisation de l'économie à l'aube du XXI^e siècle sont encore décevants, car derrière les chiffres s'inscrivent de nombreuses entorses douloureuses, parfois mortelles, aux « coûts de l'homme » comme expression fondamentale du rôle de l'économie dans la société (Tableau 1).

² PNUD (1999), *Rapport mondial sur le développement humain*, De Boeck & Larcier s.a., Paris, Bruxelles, p. 2.

Tableau 1. Le bilan du développement humain 1990-1997-2005³

| DOMAINE | PROGRÈS | INSUFFISANCES | REMARQUES |
|------------------|--|---|--|
| Santé | - L'espérance de vie s'améliore dans la plupart des régions. - En 1997, il y avait 84 pays qui ont une espérance de vie supérieure à 70 ans, contre 55 en 1990. - La part de la population ayant accès à l'eau potable est passée de 40 à 72%. | - Doublement du nombre de séropositifs au virus VIH (35 à 45 millions de personnes). - Près d'un milliard de personnes n'ont pas accès aux services médicaux. - Baisse de l'espérance de vie en Afrique subsaharienne et en Europe centrale et le CEI | L'augmentation de l'espérance de vie ne correspond pas à l'amélioration des conditions de vie. Ainsi, 2,6 milliards de personnes n'ont pas d'installations sanitaires de base. |
| Formation | Augmentation du taux d'alphabétisation des adultes (75%) Taux de scolarisation passé de 74 à plus de 80% aujourd'hui. | - Près de un milliard d'analphabètes. - 250 millions d'enfants ne sont pas scolarisés. | La qualité statistique ne correspond pas toujours aux requis qualitatifs. Le savoir est plus important pour accéder aux technologies nouvelles accroissant les inégalités. |
| Nutrition | La production alimentaire par habitant a augmenté de 8%. L'apport calorique est passé de 2500 à 2750 par jour, avec une augmentation de l'apport protéique de près de 10%. | Près d'un milliard d'habitants souffre de malnutrition. La consommation des 20% pays les plus riches est 16 fois supérieure à celle des pays les plus pauvres. | La nutrition est un phénomène social et individuel. L'apport calorique dans certains pays est trop élevé et il compense, dans les statistiques, les apports caloriques faibles. |
| Pauvreté | La consommation par habitant a augmenté de 2,8% par an. Le PIB réel par habitant a progressé en moyenne de 1% par an | Plus d'un milliard de personnes vivent avec moins d'un dollar et 50% de plus avec moins de 2 dollars par jour, ce qui ne peut satisfaire leurs besoins de consommation élémentaires. | La pauvreté n'est pas seulement une question de revenu et de consommation. C'est aussi un problème d'équité, d'inégalités et de dignité. |
| Enfants | Le taux de mortalité est passé de 76 à 58 pour mille naissances vivantes. | Plus de 160 millions d'enfants sont malnutris et 250 millions travaillent. Cependant, au Pérou, le taux de mortalité infantile est cependant 4 à 5 fois plus élevés dans les couches les plus riches (20%) par rapport aux plus pauvres (20%). | La question du travail des enfants est essentielle. Cependant, dans le milieu afro-américain, le taux de mortalité infantile est de 14 pour mille (équivalent à celui du Kérala en Inde), contre 6 pour mille pour les blancs. La protection sociale est importante. |
| Femmes | Le taux de participation des femmes dans la vie active a augmenté très sensiblement, de l'ordre de 20%. | Près de 350 millions de femmes ne devraient pas atteindre l'âge de 40 ans. Les droits de la femme sont encore peu respectés. | Les femmes commencent à accéder aux postes de direction. Le mouvement semble irréversible. |
| Environnement | La part des combustibles polluants dans la consommation énergétique a été réduite plus de 40%. | Chaque année, 3 millions de personnes meurent de la pollution atmosphérique. 5 millions de maladies sont liées à la pollution de l'eau. | L'écologie est un problème grave pour les pays développés, un souci de plus pour les PVD. Enfin, le réchauffement de la planète inquiète. |
| Sécurité humaine | De nombreux pays en développement vivent maintenant dans des régimes pluralistes, démocratiques. | Il existe de 12 à 15 millions de réfugiés dans le monde. | L'insécurité des hommes commence avec le chômage et la violence qu'il génère. |

³ D'après le PNUD, (1999), *Rapport mondial sur le développement humain*, De Boeck & Larcier, Paris, Bruxelles, p. 22.

⁴ 38 millions pour le PNUD, dont 25 pour la seule Afrique subsaharienne. Près de 3 millions de personnes sont mortes de cette maladie en 2004 et 5 millions de personnes supplémentaires ont été contaminées selon le PNUD.

Les engagements souhaités par le PNUD à la fin du XX^e siècle ne sont toujours pas réalisés par la mondialisation actuelle. D'un point de vue éthique, les tyrannies existent toujours et les conflits mettent à mal le respect des droits de l'homme. De même, l'équité libérale n'est que marchande, elle ne s'applique pas aux inégalités criantes et difficilement justifiables. Il reste encore plus d'un milliard de personnes en situation de pauvreté indigne. Aujourd'hui, 20% des personnes disposent de revenus annuels représentant 86% du PIB mondial, alors que 20% d'autres personnes n'en perçoivent que 1%. Si au lieu de revenus, on parlait de patrimoines, les chiffres des inégalités seraient encore plus significatifs. L'écart de richesse entre les pays croît, car d'un indice 3 en 1820, il est passé à 75 en 2000. Si la tendance récente depuis 30 ans est contradictoire et controversée, ces chiffres n'en sont pas moins significatifs de l'état du monde en termes de répartition des richesses et de son évolution. Sur les deux dernières décennies, sur 73 pays observés (représentant 80% de la population mondiale), le PNUD met en évidence une hausse des inégalités dans 53 pays et une baisse dans 9 pays seulement. Sur la dernière décennie, les 18 pays représentant 460 millions d'habitants classés au plus bas de l'échelle de l'IDH ont connu une baisse globale de leurs indices entre 1990 et 2003. Les inégalités au sein des pays sont considérables. Au Brésil, les 10% plus riches s'approprient 347% du revenu national, ce résultat est encore plus élevé pour la Namibie et l'Afrique du Sud⁵. Dans l'Afrique subsaharienne, les chances de survie sont équivalentes à celles de l'Angleterre des années 1840.

La crise financière en Asie de l'Est fait déjà partie de l'histoire économique, mais force est de constater que les économies nationales se remettent plus facilement d'une telle crise que les individus. Autrement dit, si les indices boursiers, la croissance et les taux de change semblent maintenant repartir dans le bon sens, les coûts humains de la crise ont été et sont toujours considérables. Si la croissance met une bonne année pour retrouver son niveau d'antan, l'augmentation des salaires réels met plus de 4 ans pour s'exprimer à nouveau et il faut 5 ans pour restaurer le niveau de l'emploi. Autrement dit, ce ne sont pas les spéculateurs ou les entreprises qui subissent l'essentiel de la crise, mais les salariés. Les faillites ont touché plus particulièrement les petites entreprises, qui ne bénéficient jamais des plans de sauvetage réservés aux firmes multinationales (« *Too big for Death* »). La crise

⁵ Ces derniers chiffres ont été estimés par le PNUD. PNUD (2006), *Le rapport mondial sur le développement humain*, De Boeck & Larcier, Paris, Bruxelles, p. 59.

indonésienne a aggravé de 40 millions le nombre de pauvres et le chômage s'est accru de 500 000 personnes en Thaïlande, de 1 million en Indonésie et de 1,5 million en Corée du Sud (principalement les jeunes et les femmes). Le taux de scolarisation a diminué substantiellement (l'école coûte cher) et les services publics, notamment dans les domaines de la santé (10% aux Philippines) ou de la famille (6% pour les aides à la nutrition aux Philippines), ont fait l'objet de considérables « coupes ». Enfin, le nombre de suicides et de violences de tous ordres a augmenté considérablement, face aux tensions sociales jugées intolérables.

L'intégration, par le refus de l'exclusion, a progressé dans certains pays (en Afrique du sud ou au Chili, par exemple), mais de nouveaux pauvres apparaissent, sans travail et souvent sans assistance publique. Or, l'intégration sociale moderne se fait principalement par le travail, la connaissance, le pouvoir et la consommation. De nombreuses personnes ne disposent ni de l'un ni de l'autre, exploitées par une absence ou un non-respect des lois⁶. La culture des peuples est elle-même menacée, en faveur d'un recul des solidarités et d'un essor des égoïsmes collectifs. Dans ce contexte, l'intégration est bien délicate.

La sécurité humaine comprend deux caractéristiques. La première fait référence aux menaces chroniques comme la famine, la pollution ou les maladies. La seconde met en évidence la crise soudaine qui intervient dans la vie quotidienne des gens, sans que des solutions de solidarité idoines soient mises en place ou programmées. L'insécurité est à la fois économique, politique, culturelle, écologique, sanitaire, alimentaire ou familiale, c'est un processus lent, insidieux, qui se développe avec les choix politiques inadaptés et les catastrophes naturelles. Les menaces sont aussi importantes, comme les pollutions, le terrorisme, les conflits ethniques ou régionaux, la famine, la drogue, le crime, l'intolérance des fondamentalismes religieux et les conflits armés. La criminalité, notamment internationale, a tendance à augmenter, elle devient de plus en plus violente, organisée et mondiale. En outre, avec l'importance prise par la spéculation, la sécurité des biens et des entreprises est de moins en moins assurée, d'autant que le long terme s'est considérablement rétréci. Les entreprises connaissent souvent des faillites, l'emploi fait l'objet d'une forte concurrence compte tenu d'une demande inférieure à l'offre de travail, le chômage

⁶ Au Bangladesh, les ouvrières du textile travaillent 56 heures par semaine, auxquelles il faudrait ajouter 31 heures d'activités non rémunérées.

reste un souci presque quotidien pour un nombre croissant de personnes, la flexibilité du facteur travail rend délicates les perspectives, les revenus deviennent fluctuants.

Dans un autre registre, si les valeurs de l'environnement ont progressivement connu un essor dans les pays développés, les pays en voie de développement s'en désintéressent ou les négligent dans leurs priorités. Le fonctionnement « optimal » de l'économie de marché devrait conduire progressivement les grandes firmes à envoyer leurs déchets dans les pays pauvres. Enfin, l'insécurité sanitaire de l'Afrique est bien connue, notamment avec le développement du sida, face auquel bien peu de moyens ont été mis en œuvre pour lutter contre l'importance de ce fléau.

Enfin, si le développement semble aussi se réaliser sur le long terme, il connaît d'importants revers de fortune, comme en témoignent les crises des pays de l'Est, du Mexique et de l'Asie. La mondialisation actuelle repose sur les technologies de l'information et de la communication, mais l'écart se creuse entre les pays développés et les autres. Les lignes téléphoniques n'ont pas la même densité (70 fois plus importantes dans les pays riches, à nombre équivalent d'habitants). L'accès au téléphone cellulaire est plus cher que le filaire et dépend de l'éducation, du revenu, du développement du pays et de la pyramide des âges. Il y a un risque certain de marginalisation, qui peut être combattu par le développement de la connectivité, le sens de la collectivité, le développement des capacités et de la créativité.

Pour le PNUD, « la pression impitoyable de la concurrence mondiale met en péril la solidarité, cœur invisible du développement humain... Il faut repenser la gouvernance nationale et mondiale, en l'axant sur le développement humain et l'équité »⁷. Face à cette situation qui reste alarmante en termes de « coûts de l'homme », le PNUD a émis l'hypothèse selon laquelle les nouvelles technologies étaient susceptibles d'ouvrir de grandes perspectives au développement humain, même si les programmes d'action actuels lui paraissaient inadaptés⁸. Cependant, les programmes de recherche-développement sont définis par les grandes entreprises, lesquelles se proposent d'abord d'accaparer les brevets sur le savoir, source fondamentale de profit. Dans ce contexte, seuls les besoins solvables sont pris en compte. Les prix des semences améliorées deviennent hors de portée

⁷ PNUD (1999), *Rapport mondial sur le développement humain*, De Boeck & Larcier, Paris, Bruxelles, p. 7 et 8.

⁸ *Ibid.*, p. 6.

des pauvres, ce qui peut être interprété comme un refus d'accès à un bien de première nécessité, alors même qu'elles se présentent souvent comme un pillage organisé de cultures ancestrales. La libéralisation et la privatisation renforcent les pays riches au détriment des autres, en imposant la primauté des intérêts commerciaux. Enfin, aujourd'hui, le système des flux internationaux des capitaux est mis au point pour récupérer la valeur ajoutée de la production, la redistribuer très inégalement entre les hommes, sans syndicats ni États pour contrôler. Il s'agit d'un processus de spoliation qui touche l'ensemble de la population salariée mondiale.

II. LA PRÉCARITÉ DU TRAVAIL

La thèse libérale ne reconnaît pas de responsabilité particulière du marché sur la question du chômage, au-delà du rôle de celui-ci comme variable d'ajustement à court terme. L'action de l'État serait, *in fine*, la cause du chômage persistant, en engageant le protectionnisme, en établissant des lois du travail trop rigoureuses, en acceptant des déficits publics excessifs ou en établissant un salaire et un revenu minimums. Cette thèse libérale est contredite par les faits, car les pays qui ont le mieux réussi à juguler le chômage sont les pays qui ont engagé une relance intérieure par d'importants déficits budgétaires. Aujourd'hui, cette politique est difficile à mettre en œuvre sans une coordination des États de l'OCDE. Avec une monnaie forte de l'euro, le coût du travail des Européens semble avoir augmenté plus rapidement que ceux de leurs concurrents japonais et américains, rendant plus difficile la compétition. L'effet du taux de change fort, souhaité par les monétaristes libéraux, conduit à une pression sur les salaires et aux délocalisations. Il en résulte pour les États l'application de « l'effet d'attractivité » qui les conduit à détaxer le capital, ce qui ne constitue pas un remède au chômage, ni même à l'amélioration de la productivité. En taxant trop fortement la main-d'œuvre par rapport au capital, on a favorisé les processus de production hautement capitalistiques dans tous les secteurs de l'économie. La politique européenne d'un euro fort conduit au maintien d'un chômage élevé, preuve s'il en est que les « coûts de l'homme » sont moins pris en compte que les profits des apporteurs de capitaux ou des spéculateurs. Cette politique conduit au chômage. Les États-Unis ont choisi l'emploi au détriment

des salaires⁹, même si des salaires plus élevés incitent à l'innovation, à l'inventivité, à la recherche d'une nouvelle productivité qui compenserait les coûts. Vaincre le chômage au prix d'un accroissement massif de la pauvreté n'est pas une solution¹⁰. La solution à l'allemande consiste à financer, par l'impôt, les emplois que la croissance ne peut pas créer. Il est préférable de transformer un chômeur de longue durée en un travailleur social, mais les prélèvements obligatoires sont aujourd'hui considérables. Le « *workfare* » qui consiste à faire travailler les chômeurs plutôt que de payer des indemnités de chômage, ne résout que marginalement le problème, même si la redistribution du pouvoir d'achat exerce une influence positive et s'il contribue à prévenir ou atténuer la fracture sociale.

Aux États-Unis, le chômage déclaré n'est que la partie immergée de l'iceberg, car il faudrait rajouter les effectifs de ceux qui souhaiteraient avoir plus de travail. On en compte probablement le double du nombre officiel qui ne trouve pas d'emplois et n'est pas officiellement recensé, ainsi que les travailleurs à mi-temps. Pour Thurow¹¹, le niveau de chômage réel des USA avoisinait 14% en 1995. Il souhaiterait même ajouter 5,8 millions de mâles en âge de travailler, mais qui ne l'ont jamais fait ou qui ne le font plus, qui sont mis précocement à la retraite ou hors du marché du travail. 14% de gens déclarés au travail sont proches d'une situation de chômeur. On pourrait ajouter 11 millions d'immigrants légaux et illégaux entrés aux USA entre 1980 et 1993, qui exercent une pression à la baisse des salaires.

La mondialisation s'inscrit souvent contre le droit du travail. Les contrats à durée indéterminée régressent et la précarité des emplois devient la règle. En Égypte, on fait signer la lettre de démission dès l'embauche, dans de nombreux pays les emplois sans contrat augmentent (notamment en Amérique latine), les législations des pays développées se font moins protectrices, au prétexte de la concurrence. Les restructurations imposées par les firmes multinationales entraînent des pertes d'emplois, ce qui accroît l'insécurité des personnes dans leur vie professionnelle et privée. Les firmes multinationales, confrontées aux fonds de pension qui souhaitent obtenir 15% de revenus par an de leurs placements, s'engagent dans des politiques de réduction

⁹ En 1993, les syndicats et Volkswagen ont décidé d'abaisser le temps de travail de 20% et les salaires de 10%.

¹⁰ Rosanvallon P. (1995), *La Nouvelle Question Sociale*, Le Seuil, Paris

¹¹ Thurow L. (1996), *The future of capitalism. How today's economic forces shape tomorrow's world?* William Morrow and Co., Inc. New York.

des coûts qui frappent de plein fouet les salariés. L'efficacité économique globale cède le pas devant l'esprit de lucre des sociétés de placements financiers. Les licenciements massifs s'accompagnent des « stocks-options » pour certains et les réponses positives de la Bourse. L'action contre le travail permet de répartir la richesse produite en faveur des actionnaires. En face, les syndicats négocient les salaires et, de ce fait, ils sont accusés d'avoir un comportement inflationniste. Ils exercent donc clairement leur action plus sur le chemin de l'équité que sur celui de la productivité. La plupart des actions de solidarité subissent une crise.

Pourtant, les lois sociales protégeant les travailleurs ne sont pas nécessairement un facteur de chômage, car elles n'entravent pas, sauf cas exceptionnel des privilèges, l'amélioration de la productivité. Ainsi, les États-Unis souffrent d'un démantèlement progressif de la protection sociale, alors même que la productivité de leur économie a été pendant longtemps l'une des plus faibles du monde occidental. Il faut au contraire inciter les travailleurs à agir conformément aux intérêts de l'entreprise, en ne menaçant pas leurs emplois, ce qui devrait les conduire à ne pas rejeter les progrès de productivité additionnels, à jouer le jeu de l'entreprise par une préoccupation constante de l'avenir et à solliciter une formation de reconversion ou de recyclage. La flexibilité de l'emploi présente des avantages immédiats comme la souplesse à l'embauche, mais ce n'est pas une panacée. Elle a même fait la preuve de son inefficacité relative.

La diminution du temps de travail à salaire égal est dans la logique de la croissance de la productivité, c'est un phénomène historique de long terme¹². Au Japon, le travail annuel était de près de 2 500 heures par an en 1960, il est de 2 100 heures par an aujourd'hui. Or, la réduction de la croissance de la productivité est due, en partie au moins, au déficit du développement de la demande. La croissance permet de stabiliser le chômage structurel, d'obtenir des économies d'échelle, de dégager des surplus pour le financement des services publics et des emplois de proximité, de susciter des effets favorables sur les taux d'intérêt, de permettre le désendettement ou d'initier de nouveaux cycles vertueux (expansion de la demande, croissance de l'emploi, résorption des déficits, anticipations favorables, baisse des taux d'intérêt, etc.). L'insuffisance de la demande a conduit à une substitution du travail au bénéfice du capital, conduisant à un effet de cliquet technologique qui menace l'emploi. *Ceteris paribus*, la résorption

¹² Passet R. (2000), *L'illusion néo-libérale*, Fayard, Paris.

durable du chômage passe par une baisse du temps de travail et par une stratégie de contournement de la contrainte des marchés financiers, laquelle maintient, à son seul profit, la stratégie de la désinflation compétitive. Cependant, l'économie est complexe et les choses ne fonctionnent jamais « toutes choses égales par ailleurs ». En effet, se posent aussi les questions des compétences des hommes, du poids sociétal accordé aux nouvelles technologies, de coûts futurs des retraites, de pyramide des âges des actifs et de concurrence internationale. La baisse du temps de travail n'est parfois que l'expression ex post de la hausse historique de la productivité, elle ne peut être un remède fiable à court terme de lutte contre le chômage, dans un contexte de forte compétitivité.

Le concept d'avantages comparatifs est vidé de son contenu réel, avec le développement des firmes multinationales qui se taillent des empires économiques transnationaux. La concurrence internationale exerce des effets dévastateurs tant qu'elle n'adaptera pas des règles fixant un salaire minimum, modulé selon le niveau de développement des différents pays. Une analyse des conséquences du progrès technique sur l'emploi a abouti à trois résultats notables¹³. D'abord, le retour à l'équilibre après un choc technologique ne peut se faire qu'avec une baisse du niveau de l'emploi. Ensuite, une hausse des salaires a des effets bénéfiques sur l'emploi, et une baisse des salaires un impact négatif évident. Enfin, le retour au plein-emploi par une diminution du temps de travail peut se réaliser progressivement, à salaires constants, mais il en résulte une légère substitution du travail au capital, compte tenu de l'augmentation des salaires. La croissance ne suffit plus à faire baisser le chômage, mais la baisse du salaire minimum encore moins.

Le travail n'est pas une fin en soi. Il est clair que sa réduction se fait dans un contexte de compétition tendue qui la rend difficile. Le coût social de l'obligation du travail est sans doute supérieur aux avantages du travail contraint. Or, la compétition rend impossibles les solutions humaines raisonnables. Le modèle compétitif créateur d'emplois (modèle allemand) est mort. L'Allemagne a fonctionné selon ce modèle avec des produits de haute qualité avec une main-d'œuvre très qualifiée et un rythme d'innovation soutenu. Ces conditions ne sont plus réunies et l'on tombe dans la loi d'airain de l'économie compétitive. Le niveau actuel de la demande mondiale suffit à la reproduction du système, même au prix d'une forte régression sociale. Sans

¹³ Lorenzi J.-H., Bordes J. (1995), *Le choc du progrès technique*, Economica, Paris.

réduction du temps de travail, à salaire égal, le chômage structurel ne peut qu'augmenter dans les conditions d'aujourd'hui. Les pays qui connaissent le plus bas taux de chômage sont ceux dans lesquels la cohérence sociale est la plus forte et où l'échelle des revenus est la plus étroite. Cette question a un intérêt politique en période électorale. Pourtant, la logique volontariste de l'économie se heurte aux pouvoirs financiers. Tout effort de relance est sanctionné négativement par le marché, mais l'absence de relance produit aussi des anticipations défavorables. Seule la peur de la fracture sociale peut conduire au développement d'une psychologie favorable à la croissance.

III. LES SOLIDARITÉS SOCIALES

La période est aux vainqueurs, aux compétiteurs. *The winners take all the society*. Les inégalités se développent entre les groupes sociaux, les régions, les races, les niveaux d'études, le genre. Aux États-Unis, la part de la fortune des 1% les plus aisés représente 40% de celle de l'ensemble de la population ; en revenant à son niveau de la fin de la dernière guerre mondiale, avant l'instauration de la progressivité de l'impôt, elle représente le double de ce qu'elle était au début des années 1970. Les salariés américains, malgré la croissance de leur économie de 29%, ont subi une réduction de leur salaire réel entre 1973 et 1993, de l'ordre de 10%¹⁴. Il en résulte l'existence d'un *lumpen proletariat*, estimé journalièrement à près d'un million de personnes, qui n'intéresse personne politiquement. On assiste au développement de l'économie souterraine, qui témoigne de la méfiance à l'encontre de l'État et de ses prélèvements, jugés injustes¹⁵.

Comme la matière grise constitue l'avantage compétitif décisif, les firmes devraient inclure de plus en plus de force de travail qualifiée dans leur organisation, mais avec la crise, elles font l'inverse. Elles n'ont aucune loyauté envers leurs travailleurs. Selon Juan Somavia, Directeur général du BIT, dans la déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail et adoptée par 175 pays en juin 1998, « une économie mondiale au sein de laquelle les gens n'auraient pas le droit de se syndiquer n'aurait aucune légitimité

¹⁴ Thurow L. (1996), *The future of capitalism. How today's economic forces shape tomorrow's world?* William Morrow and Co., Inc. New York, (1995), *op. cit.*

¹⁵ Bensahel L., Fontanel J. (2006), *L'économie souterraine. L'exemple de la Russie*, Coll. « Les idées et les théories à l'épreuve des faits », L'Harmattan, Paris.

sociale »¹⁶. Des catégories entières sont encore, explicitement ou non, exclues par la législation, comme les travailleurs domestiques ou agricoles. Les violences à l'encontre de la liberté syndicale allant de l'interdiction à l'assassinat sont encore des procédures courantes d'intimidation. En outre, la persistance des monopoles syndicaux financés et contrôlés par l'État conduit à supprimer la liberté d'union des travailleurs. L'internationalisation de la production réduit l'importance et l'impact des négociations collectives, elle conduit au recours croissant de la sous-traitance, du temps partiel et de méthodes de travail très flexibles. Avec l'essor de l'économie informelle (plus de 90% des emplois créés en Afrique dans cette dernière décennie), la proportion de travailleurs ne bénéficiant d'aucune représentation sociale a considérablement augmenté.

Enfin, les retraites constituent une autre forme de solidarité sociale. Le BIT s'interroge sur le point de savoir si les futurs retraités ne sont pas voués à l'indigence¹⁷. Le financement des pensions pose un problème à l'ensemble des pays du monde (Tableau 2). Si les pays de l'OCDE consacrent en moyenne 10% de leur PIB aux pensions de vieillesse, leurs régimes de retraite sont onéreux, et surtout ils sont de moins en moins viables économiquement avec le vieillissement de la population.

¹⁶ BIT (2000), *Votre voix au travail*, Rapport du BIT, Genève, mai.

¹⁷ BIT (2000), *Social Security Pensions: Development and Reforms*, sous la direction de Colin Gillion, John Turner, Clive Bailey, Denis Latulipe, BIT, Genève.

Tableau 2. La situation actuelle des régimes de retraite

| RÉGIONS | SITUATION EN 1980 | SITUATION EN 2005 | PERSPECTIVES |
|--|---|---|--|
| Pays développés à économie de marché avec financement tout ou partiellement public | Relativement bonne, même si certaines catégories (peu nombreuses) sont exclues | Les régimes de retraite sont souvent déficitaires. La situation s'aggrave rapidement, sauf pour les pays qui prennent des mesures rapides. | Augmentation de l'âge de la retraite, plus grand nombre d'emplois offerts aux femmes, introduction de nouvelles modalités de financement (notamment la capitalisation) |
| Régions à économie de marché, sans financement public significatif | Satisfaisante pour les classes moyennes et supérieures, mais faible protection pour les autres. | Situation aggravée pour les catégories les plus défavorisées. Risque important en cas de crise financière | Augmentation de l'âge de la retraite, plus grand nombre d'emplois offerts aux femmes, introduction de nouvelles modalités de financement |
| Amérique latine et Caraïbes | Amélioration de la situation, mais celle-ci reste socialement préoccupante | Aggravation due au mauvais fonctionnement des régimes de retraite. Problèmes concernant le recouvrement des cotisations, la corruption, la prévarication et les frais administratifs excessifs. | Réforme des régimes de retraite, en prenant en compte les salariés du secteur informel et des petites entreprises. Il faut améliorer la gestion des caisses de retraite. |
| Anciens pays socialistes | Relativement satisfaisant, car équitable et sans risque. | Effondrement des régimes de retraite. | Réformes des retraites, avec des résultats intéressants en Pologne, République tchèque, Hongrie et Slovaquie. Énorme crise en Russie et anciens pays de l'Union soviétique en général |
| Afrique | Très mauvaise situation | Aucun progrès | Prise de conscience nationale et internationale de la gravité de la situation. Le recouvrement doit être amélioré et la responsabilité doit incomber aux pouvoirs publics. |
| Asie et Pacifique | Régimes fondés sur le principe de la capitalisation pour certains. D'autres gèrent des caisses de prévoyance, qui n'assurent pas vraiment un salaire de remplacement mais un montant mensuel fixe et une somme au départ à la retraite. | Dans la plupart des pays existe un régime d'assurance sociale retraite pour assurer la protection des salariés (mais ce n'est pas toujours le cas, comme en Thaïlande, par exemple). Avec la crise financière, les régimes de retraite ont été affaiblis. | Les régimes de retraite doivent faire face au vieillissement de la population et à une réduction des financements par capitalisation (au moins dans certains pays). Il faut étendre la protection à l'ensemble de la population, et notamment au secteur informel. Le recouvrement doit être amélioré et la responsabilité doit incomber aux pouvoirs publics. |

Les systèmes de protection sociale ne doivent pas reproduire les discriminations existantes, ce qu'elles font pourtant trop souvent. Le système anglo-saxon, surtout d'ailleurs américain, comporte de grands risques, car les retraités dépendent de régimes professionnels et privés, sans intervention importante des pouvoirs publics. L'investissement sur les marchés financiers est aléatoire. C'est pourquoi il faut encore faire appel au concept d'État-providence, sans lequel les inégalités deviendront rapidement insupportables socialement¹⁸.

IV. UNE NOUVELLE FORME D'ORGANISATION SOLIDAIRE

La gouvernance mondiale instituée à la fin de la dernière guerre mondiale était bien plus performante que celle qui existe aujourd'hui, laquelle n'a souvent été que le résultat de rapports de force entre les États membres de ces organisations sur la base des accords de Bretton Woods et de La Havane. Toutes les institutions œuvraient dans un cadre onusien. Les droits économiques et sociaux étaient alors reconnus. La Charte de l'ONU considérait même que « la stabilité et le bien-être sont les conditions nécessaires à la mise en place de relations pacifiques et amicales entre les nations ». Chaque membre devait s'engager à mener aussi une action commune pour promouvoir de meilleures conditions de vie, le plein emploi et un climat de progrès technologique et social. Progressivement, ces valeurs ont été réduites à la désuétude, même si aujourd'hui elles reviennent encore timidement sur le devant de la scène.

Keynes avait proposé la création d'un fonds international aux ressources équivalentes à la moitié (contre 3% pour le FMI d'aujourd'hui) des importations mondiales, émettant sa propre monnaie (le bancor), que les droits de tirages spéciaux (DTS) n'ont pas pu remplacer. Le fardeau de l'ajustement devait être porté pas seulement par les pays déficitaires (comme c'est le cas aujourd'hui, ce qui touche normalement tous les pays en développement, puisque les États-Unis s'abstiennent de respecter pour eux-mêmes la discipline monétaire collective instituée par le FMI, grâce au dollar), mais aussi par les bénéficiaires. En outre, l'Organisation mondiale du commerce devait

¹⁸ Beattie R. (2000), « Une protection sociale pour tous, oui, mais comment l'assurer ? », *Politiques sociales et protection sociale*, numéro spécial de la *Revue Internationale du Travail*, vol. 139, n° 2.

non seulement élargir le libre-échange, elle devait aussi stabiliser le cours mondial des produits de base avec le principe des stocks régulateurs. Enfin, si les critères économiques devaient être les indicateurs essentiels du développement économique, Keynes considérait qu'il fallait intégrer dans les principes du commerce international la question de l'alimentation et des niveaux de vie. Autrement dit, il défendait l'idée des « coûts de l'homme » en exigeant que le libre-échange soit élargi sans remettre en cause les conditions de vie des salariés, en préparant progressivement l'ouverture des frontières.

Le PNUD propose alors de renforcer les politiques et les actions en faveur du développement humain en les adaptant aux nouvelles réalités de l'économie mondiale, de réduire les risques de la volatilité financière (et les coûts humains qui y sont associés), de renforcer les moyens d'action mondiaux pour faire face aux menaces contre la sécurité humaine, d'accroître l'action publique en faveur des technologies utiles au développement humain et à l'éradication de la pauvreté, de remédier aux déséquilibres structurels de la gouvernance mondiale en créant un système plus performant, en inversant le processus de marginalisation des pays petits et pauvres et en élargissant l'expression démocratique au niveau mondial. L'Organisation des Nations Unies renforcée, une organisation internationale du commerce capable de réglementer et réguler les échanges internationaux, avec une loi antitrust notamment, une agence mondiale de l'environnement, un fonds d'investissement mondial à des fins redistributives et un tribunal faisant respecter les droits de l'homme pourraient constituer la base de cette nouvelle gouvernance. Cette analyse paraît bien naïve puisqu'elle occulte tous les problèmes de pouvoirs, de rapports de force et de l'empreinte croissante d'un secteur privé peu à l'écoute des biens collectifs mondiaux. Cependant, l'idée de développer de nouvelles coordinations macroéconomiques fondamentales doit être retenue.

L'économie mondiale ne peut fonctionner durablement sans un minimum de coordination internationale et de dispositifs de régulation. La mondialisation de l'économie ne s'est pas accompagnée d'un investissement mondial du politique. Elle est présentée comme le refus des États interventionnistes et irresponsables. Pourtant, la globalisation et la libéralisation économiques promeuvent une polarisation économique et sociale, une instabilité politique, une insécurité économique et un chômage permanent. Il y a une volonté démocratique accrue, alors même que la globalisation réduit chaque jour le volontarisme des hommes pour un modèle de société souhaitable. Il y a une

interdépendance des politiques économiques (Mundell). Les gains d'une relance concertée sont incontestables. Le « dilemme du prisonnier » conduit généralement à des gains inférieurs à ceux de la « coopération ». Il faut donc combattre le préjugé qui considère que la régulation par le marché est toujours préférable à une politique volontariste. La perte des pouvoirs de l'État n'a pas été compensée par un investissement du politique au niveau mondial. Si l'ancien monde est mort, il y a peu de consensus sur le nouveau à construire.

Tous les pays veulent bien s'engager dans les échanges internationaux, mais ils le font souvent dans le cadre d'un endettement excessif. Le processus actuel conduit à un cercle vicieux (une aporie). La faible croissance favorise la pauvreté et au chômage. Une forte croissance suscite des investissements économes de travail et un nouveau chômage. Pour sortir de cette impasse, il a été proposé d'abord de faire un partage du gâteau, les pays du Sud se spécialisant dans les activités supposant de grandes quantités de travail, mais ce modèle est déjà dépassé. Une seconde stratégie pourrait être mise en place. Une croissance mondiale plus soutenue donnerait une plus grande marge de manœuvre sociale, permettant ainsi d'instaurer de nouvelles règles du jeu économiques, sociales et financières. Or, aujourd'hui, la dimension sociale des ajustements n'a pas d'autres ambitions que d'éviter que la machine sociale n'explose ou ne soit un frein au développement. Il faut en fait reconstruire le politique pour qu'il gère l'économique. La démocratie citoyenne est une société à responsabilité généralisée, mais la société politique doit maîtriser ses développements. Dans ce dessein, il faut résoudre plusieurs défis majeurs : réguler le pouvoir financier et économique qui exerce une suprématie planétaire et domine tous les grands systèmes de communication, contester l'auto-légitimation de la logique technico-économique, refuser la pauvreté croissante, les puissances mafieuses, les guerres ethniques, le conformisme ambiant intolérant et sécurisant ou les risques environnementaux irréversibles. Le libéralisme est soutenu par des institutions technocratiques qui ne prennent en compte que les éléments comptables présentés par le secteur privé des grandes firmes multinationales.

Bibliographie

Beattie, R. (2000) Une protection sociale pour tous, oui, mais comment l'assurer ? Politiques sociales et protection sociale, Revue Internationale du Travail, Vol. 139, n°2.

BIT (2000), Votre voix au travail, Rapport ; Genève.

BIT (2000), Social security Pnesioons : Development and Reforms, BIT, Geneva.

Bensahel, L., Fontanel, J. (2006), L'économie souterraine. L'exemple de la Russie, L'Harmattan, Paris.

Fontanel, J. (1979). Écologie, économie et plurigestion. Éditions Entente.

Fontanel, J., Arrow, K., Klein, L., & Sen, A. (2003). Civilisations, globalisation et guerre. PUG, Presses Universitaires de Grenoble, PUG, Grenoble.

Fontanel, J, Pecqueur, B. (2002). Economie politique de l'humanitaire, in J. Fontanel, Globalisation économique et sécurité internationale. Introduction à la géoéconomie, côté Cours, Grenoble, décembre 2002.

Fontanel, J., Spalanzani, A. (2002), Entreprise et citoyenneté in « Les incertitude d'aujourd'hui », Cahiers de l'Espace Europe, Grenoble, 2002. PP.61-72.

Fontanel, J. (2004), Les Organisations non gouvernementales et les idées contestataires, in « organisations non gouvernementales, acteurs du processus de mondialisation, Fragments de cours. Université Pierre Mendès France, Grenoble.

Fontanel, J. (2007), Ethique, économie et mondialisation, « Questions d'éthique », Ed. J. Fontanel, L'Harmattan, Paris, 2007.

Fontanel, J. (2007), Questions d'éthique, L'Harmattan, Paris.

Fontanel, J. (2007), Economie politique humanitaire, Economics of International Security, UPMF, Grenoble, Mars 2007, Grenoble

Lorenzi, J-H ? Borles, J. (1995), Le choc du progrès technique, Economica, Paris.

Passet, R. (2000), L'illusion néo-libérale, Fayard, Paris.

PNUD (1990), Rapport mondial sur le développement humain, De Boeck & Larcier.

Rosanvallon, P. (1995), La nouvelle question sociale, Seuil, Paris.

Sen, A. (1981), Poverty and Famine, Oxford Univzersity Press. Oxford.

Stiglitz, J.E. (2002), La grande désillusion, Fayard, Paris.

Thurow, L. (1996), The future of capitalism. William Morrow and co. New York.